



HISTORIQUE DE LA REGIE ELECTRIQUE DE BOZEL

1880

L'éclairage public de la commune de Bozel est composé de 8 lanternes à pétrole qui sont éclairées chaque soir jusqu'à 22 heures, sauf les jours de pleine lune.

5 avril 1884

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour céder un droit d'eau à la compagnie "Fives-Lille" pour la construction d'une centrale hydroélectrique contre la somme de 1000 Francs. L'énergie produite par cette centrale est destinée à alimenter une ligne de tramway entre Moutiers et Bozel.

Ce projet n'aboutira pas.

22 novembre 1900

Le conseil Municipal accepte le principe de la création d'un éclairage public électrique en échange des droits d'eau.

11 novembre 1906

Une convention est signée entre la commune de Bozel et la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel.

La commune cède les droits d'eau du Moulin communal du hameau des Moulins pour permettre la construction de la centrale de la Rosière. En échange la société s'engage à assurer l'électrification du moulin et à fournir gratuitement l'électricité nécessaire à son fonctionnement. La puissance du moteur est évaluée à 9 CV. Elle doit également réaliser un réseau d'éclairage public de 40 lampes de 16 bougies à filament carbone et fournir gratuitement l'électricité nécessaire à ce réseau. La commune devra toutefois fournir le bois pour la réalisation des poteaux.

1910

Les travaux semblent avoir été réalisés par la compagnie Générale du Rhône à l'automne 1910 ou au printemps 1911.

40 plantes pour les poteaux sont fournies par la commune.

1911

M. Fraissard demande une concession pour établir un réseau d'éclairage privé.

Refus du Conseil Municipal, qui décide que la commune distribuera elle-même l'électricité.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation de construire une ligne électrique à la société "Force et Lumière" sur le chemin des Vignes.

1912

Le Conseil Municipal demande à son profit la concession d'éclairage privé et approuve le contrat de fourniture d'énergie électrique avec la CGR.

Elaboration du 1er contrat abonné/commune.

1913

Approbation du cahier des charges d'exploitation du réseau électrique en Régie par la Commune.

Approbation du devis pour réalisation des travaux.

Contrat avec Société Française des Forces Hydrauliques du Rhône.

1/ La société fournit à la commune l'énergie électrique.

2/ La commune verse une redevance à la société en échange du réseau EP déjà construit.

3/ 50% des recettes de l'éclairage privé est reversé à la société.

1922

Extension du réseau aux hameaux.

Remplacement des 40 lampes de 16 bougies carbonées par 65 lampes de 50 bougies métalliques.

1926

Contrat entre la commune et la société "Force et lumière" pour l'entretien du réseau.

1933

Fermeture du moulin communal.

L'énergie gratuite correspondante est transférée aux abattoirs. Nous bénéficions encore actuellement de 30000 Kwh gratuits annuels à ce titre.

1939

Création d'une nouvelle régie électrique municipale pour mettre la Commune en conformité avec les lois.

1946

Loi de nationalisation de l'électricité et du gaz et création d'EDF.

Bozel n'est pas concerné puisque son réseau est exploité en régie communale.

1948

Pose d'un compteur pour l'achat de l'énergie à EDF. L'énergie sera facturée au Kwh et non plus au prorata des recettes.

1948

Engagement de gros programmes de modernisation :

Existant : 1 transformateur de 60 KVA au Chef-lieu

1 transformateur de 10 KVA pour les hameaux

Réseau haute tension en 5000 volts

Projet :

1 poste "Villemartin"

1 poste "Ratelard"

reprise "Tincave" sur poste Bozel-Maetra

Amenée de la Force dans tous les villages et quartiers

Electrification des "Champs"

1950

Passage du réseau Haute Tension en 10000 volts

1951

Nomination des personnes assurant le dépannage :

Chef-lieu Chevassu Jules

Villemartin + La Côte Marqueti Alexi

Tincave Mathelet Vincent

Les Moulins Freppaz Jean

1956

Elaboration du Cahier des charges

1963

Suppression du double système de comptage Force et Lumière

1964

L'alimentation du Chef-lieu est assurée par 3 transformateurs.

1965

Réfection de l'alimentation H.T. des hameaux

1967

Nomination de M. Freppaz Jean au poste de Directeur en remplacement de M. Perrieu, démissionnaire.

1973

Début du passage du réseau Basse Tension de 220 à 380 volts. Les travaux se termineront en 1985.

1983

Embauche d'une secrétaire, Mlle Brun Janine. Elle est la première salariée de la Régie. Les autres personnes étaient des volontaires simplement indemnisés pour leur activité à la régie.

1985

Embauche de M. Guillot Jean-Marc au poste de Directeur (salarié à temps plein), en remplacement de M. Freppaz Jean (retraite).

1986

Passage du réseau H.T. de 10000 V à 20000 V.

1988

Embauche de M. Duraz Jean François (monteur électricien).

2001

Le Conseil Municipal demande à la Régie de s'occuper, en plus de la distribution de l'électricité et de la maintenance de l'éclairage public, de la gestion technique et administrative du service de l'eau et d'assainissement.

Pour cela, embauche de M. Bastrenta Yann.

2008

Les Régies Municipales d'Electricité d'Aigueblanche et de Bozel ont décidé d'établir entre elles une étroite collaboration technique et administrative dans le but d'améliorer le service de distribution d'électricité, tout en conservant leur autonomie juridique et financière.

Cette collaboration consiste pour l'essentiel à doter les deux établissements d'une Direction unique.

2012

Les Régies Municipales d'Electricité de Fontaine-le-Puits, du Morel et de Petit Cœur ont décidé d'opérer un rapprochement fixé par une convention.

Cette collaboration consiste, pour l'essentiel, à doter les deux établissements d'une Direction unique et fédère les équipes techniques dans le but d'assurer une astreinte 24h sur 24 7 jours sur 7 sur ces régies.